

# Vote du budget : un festival de coups fourrés

humanite.fr/vote-du-budget-un-festival-de-coups-fourres-665192

15 décembre 2018



## 1 Allocations familiales et logement

Le budget 2019 prévoit une revalorisation plus proche de l'aumône que de la justice : + 0,3 %. Et ce pour 2019... comme pour 2020 ! Un chiffre à comparer avec celui de l'inflation : + 1,9 %, selon le dernier indice de l'Insee. Sont concernées les APL, le complément mode de garde, l'allocation de rentrée scolaire, l'allocation de base de la prestation du jeune enfant (Paje), l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé et la prime à la naissance. La majorité a refusé plusieurs amendements, malgré des débats sur l'indexation de ces hausses sur l'inflation.

## 2 Les pensions de retraite

Le budget prévoit aussi une hausse de seulement + 0,3 %, loin de l'inflation, en 2019 et 2020. La baisse de revenu équivaut à 200 euros par an en moyenne. Soit, en 2020, une perte de 400 euros de pouvoir d'achat. S'y ajoute la hausse de la CSG de 1,7%. Même si la seuil a été relevé à 24 000 euros annuels (33 000 pour un couple) par le président lors de son allocution, ça reste un véritable racket.

## 3 Le secteur hospitalier

C'est dans le cadre du Projet de loi de financement de la Sécurité sociale (PLFSS), examiné à l'Assemblée, que la majorité et le gouvernement poursuivent leurs coups fourrés. Le budget de la Sécu prévoit une baisse de 910 millions d'euros de celui des hôpitaux, qui sont déjà exsangues. Pour l'ensemble de l'assurance-maladie, le PLFSS exige une baisse de 3,8 milliards d'euros. L'équilibre de l'ensemble du budget est un trompe-l'œil qui cache donc une nouvelle mise en cause de la Sécurité sociale. Que les députés LaREM ont votée, le 3 décembre, comme un seul homme.

## 4 Cumul Cice et cotisations sociales

---

C'est le symbole de la gabegie du gouvernement, qui gaspille l'argent public à tout-va. Car le Cice est inefficace pour l'emploi, mais la volonté du gouvernement de le transformer en baisse de cotisations sociales pérennes sur les salaires inférieurs à 2,5 Smic entraîne une double dépense en 2019 : au total, c'est 42 milliards d'euros que les entreprises vont toucher, sans aucune contrepartie ! Pour rappel, cela équivaut à près de 3,5 points de PIB ! Malgré la bataille menée par la gauche au Parlement, la majorité reste arc-boutée sur cette idée. Et au Sénat, la majorité de LR a voté ces dispositions les yeux fermés, bien entendu...

## 5 IFI-ISF

---

C'est un des enjeux majeurs du budget, une revendication centrale des gilets jaunes, ainsi que le péché originel de Macron : la suppression de l'ISF. Cet impôt rapportait 4,2 milliards d'euros par an, alors que son « remplaçant », l'impôt sur la fortune immobilière (IFI), ne rapporte que 1,2 milliard d'euros. Malgré de multiples amendements venus de toute la gauche, et même l'interrogation de certains ministres, le gouvernement ne veut rien lâcher... pour l'instant. Édouard Philippe a annoncé la création d'un comité d'experts pour évaluer l'utilité de la suppression de l'ISF... sauf qu'une note de Bercy datée de l'année dernière le précise : cette suppression aura un effet d'environ 50 000 emplois et 0,5 point de PIB... sur vingt ans. Le tout pour un coût astronomique.

## 6 Flat tax, dit prélèvement forfaitaire unique (PFU)

---

C'est l'angle mort du débat sur l'ISF : les revenus du capital sont, depuis l'année dernière, tous taxés au taux unique de 30 %. C'est cette mesure qui est la plus injuste et enrichit les millionnaires davantage. Suppression de l'ISF et instauration du PFU ont permis au 0,1 % le plus riche de gagner 86 000 euros par an.

## 7 Baisse du taux d'impôt sur les sociétés

---

Amorcée l'année dernière, la baisse voulue par Macron se poursuit, avec l'objectif de passer de 33 % en 2018 à 31 % en 2019, puis progressivement à 25 % en 2022. Si le dispositif est aujourd'hui favorable aux entreprises dont les bénéficiaires sont en dessous de 500 000 euros, ce ne sera pas le cas dès 2020 : toutes les entreprises, quelle que soit leur taille, seront concernées. Le manque à gagner se monte déjà à 2,4 milliards d'euros.

## 8 Exit tax

---

Festival de coups fourrés : le 15 novembre, la majorité a fixé à 5 ans le délai après lequel un contribuable expatrié fiscalement peut vendre son patrimoine mobilier (actions, parts d'entreprise) sans rien devoir au fisc... Et encore, le gouvernement voulait 2 ans : une faveur que lui a accordée la majorité de droite au Sénat, le 3 décembre. En plein mouvement des gilets jaunes, le gouvernement et la droite ont le sens des priorités.

## 9 Cumul de toutes les exonérations fiscales du PLFSS

Un chiffre en dit long sur les cadeaux fiscaux au patronat : 71 milliards d'euros. C'est le total des exonérations patronales dans le budget de la Sécu, entre le Cice transformé et les allègements de cotisations sur les bas salaires, notamment. Autant de moins dans les recettes de la Sécu.

## 10 Travail dissimulé

---

La fraude des entreprises au travail dissimulé atteint 25 milliards d'euros par an, mais pour la Macronie, pas de problème. Dans le PLF 2019, en cas de sanctions, les employeurs fraudeurs pourront moduler leurs remboursements de cotisations non versées. Et ce, même si les faits sont relatifs à de « l'esclavage moderne » ! Une belle incitation... d'autant que, malgré la volonté affichée par le gouvernement, les inspecteurs du travail n'ont pas les moyens de mener à bien leurs missions.

## 11 Gel du point d'indice des fonctionnaires

---

Depuis dix ans, sauf en juillet 2016 et février 2017 (+ 0,6 % à chaque fois), le salaire des fonctionnaires est gelé par les gouvernements successifs. Un choix assumé par Gérald Darmanin dès juin dernier, et entériné par le Parlement, malgré de nombreux amendements de la gauche.

## 12 Contrats aidés

---

Après un premier coup de rabot, l'année dernière (de 401 000 en 2016 à 260 900 en 2017), l'hémorragie continue : selon la Dares, l'institut statistique du ministère du Travail, le nombre d'emplois aidés signés en 2018 est de seulement 60 000, sur 200 000 prévus. Dans le budget 2019, 130 000 PEC (parcours emploi compétences) sont budgétés. Précision de la Dares : cette diminution a entraîné 77 000 suppressions d'emplois et poussé 55 000 personnes vers Pôle emploi.